

Botswana

Synthèse des recommandations du Haut Conseil de la santé publique, édition 2026 (juin 2026), pour un voyageur en bonne santé et un séjour classique (moins d'un mois, sans nuit en zone rurale). Grossesse, enfant, âge avancé, maladie chronique ou long séjour : demandez un avis médical.

L'essentiel

Fièvre jaune	Exigée seulement si l'on arrive d'un pays à risque, même après un simple transit (à partir de 1 an)
Paludisme	Traitement préventif (chimio prophylaxie) selon la zone ou la période
Autres vaccins liés au pays	À discuter : BCG pour les enfants (séjour de plus d'un mois).
Pour tous	Vaccins du calendrier à jour, protection contre les piqûres, hygiène de l'eau et des aliments.

Vaccins

Pour tout voyage : mettre à jour les vaccinations du calendrier vaccinal en vigueur, notamment diphtérie-tétanos-poliomyélite-coqueluche, méningocoque ACWY (jusqu'à 25 ans), rougeole-oreillons-rubéole (personnes nées depuis 1980) et hépatite B.

Fiche du HCSP « Voyageurs à destination de l'Afrique Australe » :

Hépatite A

Recommandée systématiquement

Chikungunya ; Dengue

Recommandées si épidémie en cours dans la zone de séjour

Fièvre jaune

Recommandée pour ; Angola Obligatoire si séjour ou transit en zone d'endémie pour les autres destinations

Fièvre typhoïde

Au cas par cas si conditions d'hygiène précaires

Rage

Au cas par cas, notamment pour les enfants en âge de marcher, si séjour en milieu rural ou éloigné des villes principales.

Fièvre jaune (tableau 15 du HCSP)

Obligatoire si vous arrivez d'un pays à risque de transmission de la fièvre jaune, y compris après un simple transit dans un aéroport de ce pays, quelle que soit sa durée, à partir de 1 an.

Tuberculose (BCG des enfants)

Forte incidence (143 cas pour 100 000 habitants). Le BCG est recommandé pour les enfants en cas de séjours fréquents ou de plus d'un mois dans un pays à forte incidence de tuberculose : habituellement de 1 mois à 15 ans, en priorité avant 5 ans (dès la naissance si le voyage a lieu avant l'âge de 2 mois). Contre-indiqué en cas d'immunodépression.

Paludisme

Situation

- Pf (>90 %). Pm, Po, Pv moins fréquemment selon CDC
- Risque élevé : Toute l'année : partie nord des provinces du Ngamiland et du Chobe, y compris les chutes Victoria et la partie nord du parc national du Chobe
- Risque saisonnier De septembre à mai : risque de paludisme élevé dans le reste de la moitié nord du pays, au nord du parc national Central Kalahari Game Reserve et au nord de Francistown, y compris le delta de l'Okavango et les parties sud des parcs nationaux de Chobe et Subuyu ainsi que les parcs nationaux de Moremi, Makgadikgadi Pans et Nxai Pan et les villes de Maun, Pits et Tutume et les lacs Nwetwe et Sua. De juin à août : risque de paludisme modéré dans ces régions.
- Risque faible : Zones restantes dans la moitié sud du pays, y compris le parc national Central Kalahari Game Reserve et les villes de Bobonong, Francistown, Serowe, Molepolole et Gaborone

Aucun risque : Ville de Tsabong.

Recommandations

- Protection personnelle antivectorielle
- Chimio prophylaxie : A/P ou D (ou M) pour les zones indiquées et pendant les périodes signalées
- Pas de chimio prophylaxie pour les zones à transmission sporadiques ou nulle
- Consultation sans délai si fièvre pendant le séjour ou dans les 3 mois qui suivent le retour et information sur la notion de voyage dans les 3 derniers mois

Toute fièvre pendant le séjour ou dans les 3 mois qui suivent le retour doit faire consulter sans délai, en signalant le voyage. Les femmes enceintes, les enfants de moins de 6 ans, les personnes âgées, immunodéprimées ou sans rate sont à risque de forme grave.

A/P : atovaquone-proguanil. D : doxycycline. M : méfloquine (en dernière intention). Pf, Pv, Po, Pm, Pk : P. falciparum, vivax, ovale, malariae, knowlesi. Séjour conventionnel : moins d'un mois, sans nuit en zone rurale ou forestière.

Se protéger des moustiques et des tiques

- Répulsif cutané sur la peau découverte : produit à base de DEET, d'IR3535 ou d'icaridine, avec un numéro d'autorisation (AMM) sur l'étiquette. Adapter la concentration à l'âge et à la grossesse.
- Vêtements légers, amples et couvrants (manches longues, pantalon, chaussures fermées).
- La nuit en zone de paludisme : dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide, bien bordée.
- Crème solaire d'abord, puis répulsif au moins 20 minutes après.
- Inutiles ou déconseillés : bracelets anti-insectes, huiles essentielles, appareils à ultrasons, serpentins fumigènes, vêtements imprégnés de perméthrine.

À faire avant de partir

- ☐ Consulter son médecin ou un centre de vaccinations internationales, assez tôt avant le départ (certains vaccins demandent au moins 10 jours ou plusieurs doses).
- ☐ Fièvre jaune : vaccination dans un centre agréé, au moins 10 jours avant l'arrivée, certificat international à emporter.
- ☐ Paludisme : demander au médecin si un traitement préventif est nécessaire pour votre itinéraire.
- ☐ Répulsif adapté à chaque voyageur, et moustiquaire imprégnée si besoin.
- ☐ Trousse à pharmacie et ordonnances de ses traitements habituels.
- ☐ Assurance assistance et rapatriement : vérifier la couverture et le plafond.
- ☐ S'inscrire sur Fil d'Ariane (ministère des Affaires étrangères) pour recevoir les alertes : fildariane.diplomatie.gouv.fr
- ☐ Vérifier l'actualité (sécurité, épidémies, formalités) juste avant le départ : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/information-par-pays/botswana/>

Au retour : toute fièvre dans les 3 mois doit faire consulter sans délai, en signalant le voyage.